

MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2019

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE LES
SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2019 SE
DÉROULERONT AUX DATES SUIVANTES :

Lundi 14 janvier 2019
Lundi 11 février 2019
Lundi 11 mars 2019
Lundi 8 avril 2019
Lundi 13 mai 2019
Lundi 10 juin 2019
Lundi 8 juillet 2019
Lundi 12 août 2019
Lundi 9 septembre 2019
Mardi 15 octobre 2019
Lundi 11 novembre 2019
Lundi 9 décembre 2019

Veillez noter que les séances débutent à 19h et se déroulent au 53 rue des Pionniers
à La Macaza.

DONNÉ À LA MACAZA CE 13^e JOUR DE NOVEMBRE 2018

Le directeur général adjoint

Étienne Gougoux

Étienne Gougoux

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Étienne Gougoux, directeur général adjoint de la municipalité de La Macaza, certifie
sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des
quatre endroits suivants : panneaux à l'extérieur de l'Hôtel de Ville, au lac Chaud, au lac Macaza et
au lac Clair, entre 10 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 13^e jour de novembre 2018.

Le directeur général adjoint

Étienne Gougoux

Étienne Gougoux